

DISTRICT DE  
ROLLE

CANTON DE  
VAUD

Commune de  
**ESSERTINES**

Sur Rolle

Secteur : A CHATEL

Plan partiel d'affectation  
fixant les limites de construction  
à l'intérieur des périmètres

1:500

Approuvé par la municipalité  
de ESSERTINES  
dans sa séance du 2

Le Syndic      Le Secrétaire

Plan déposé au greffe municipal  
pour être soumis à l'enquête  
publique du

Le Syndic      L. Secrétaire

Adopté par le Conseil Général  
dans sa séance du

Le Président      Le Secrétaire

Approuvé par le Conseil d'Etat  
dans sa séance du  
l'atteste

Le Chancelier

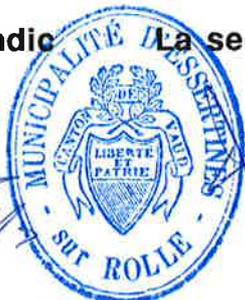


Secteur: A Châtel

Plan partiel d'affectation fixant le périmètre de la zone de village  
- enquête complémentaire -

Approuvé par la municipalité de  
ESSERTINES-SUR-ROLLE dans  
sa séance du 25 février 1991

Le syndic La secrétaire



Plan déposé au greffe  
municipal pour être soumis  
à l'enquête publique  
du 1er au 30 mars 1991

Le syndic La secrétaire



Adopté par le Conseil Général  
dans sa séance du

23 avril 91

Le président Le secrétaire



Approuvé par le Conseil  
d'Etat dans sa séance du

13 DEC. 1991

L'atteste Le chancelier



## LEGENDE PLAN LIMITES DES CONSTRUCTIONS

— — — Périimètre de la zone

— · — · — Sous-périimètre

— Nouvelle



Surface sur laquelle les batiments peuvent être transformés, subir certaines modifications ou reconstructions. En cas de reconstruction totale, après destruction de 3/4 au moins du bâtiment, la limite de construction devra être respectée.



Bâtiments pouvant être maintenus, mais pas reconstruits

### MODIFICATIONS SUITE AUX DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

— · — · — Périimètre de la zone de village avec restriction au droit à bâtir

Es côtes

